



Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

Préavis No. 09/2026 au Conseil communal

Crédit complémentaire au préavis n° 04/2021 - Travaux de réhabilitation des routes des Chaffeises et du Burenoz et des infrastructures

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

Le présent préavis soumis à votre assemblée étant complémentaire au préavis 04/2021, la Municipalité et votre commission n'ont pas jugé utile d'organiser une séance de présentation. De même, la Municipalité et le Bureau du Conseil n'ont pas non plus estimé nécessaire de nommer une commission technique, s'agissant de travaux déjà exécutés, ce qui a emporté l'adhésion de votre Commission des finances.

Par conséquent, nous pouvons entrer directement dans le vif du sujet.

Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité invite le Conseil communal à lui accorder un crédit d'investissement complémentaire de CHF 560'000.- afin de régulariser les coûts supplémentaires des travaux des routes des Chaffeises et du Burenoz. Ces coûts se répartissent à raison d'environ 80 % pour des travaux de changement de colonne d'eau, et d'environ 20 % pour des travaux liés à une canalisation pour la fibre optique. Les premiers seront amortis sur 30 ans et les seconds sur 10 ans

Analyse

Comme indiqué dans le préavis, l'exécution des travaux s'est révélée beaucoup plus compliquée que prévu. Premièrement, le maintien de la circulation des bus TL et du trafic individuel a provoqué du retard dans l'exécution des travaux.

Ensuite, le positionnement des conduites souterraines s'est révélé désordonné, certaines conduites ont dû impérativement être changées alors que cela n'était pas prévu, et des travaux de reprise des raccordements privés ont nécessité des fouilles supplémentaires en travers de la chaussée.

Enfin, la Municipalité a profité des travaux de remplacement de conduite pour faire poser un tube supplémentaire destiné au passage de la fibre optique depuis le haut du Burenoz

jusqu'au pont sur la Paudèze, ceci afin de doubler la connexion du réseau informatique de Belmont avec l'administration communale de Pully.

Avis de la Commission des finances

Les travaux routiers souterrains entraînent toujours leur lot de surprises, souvent mauvaises, et ceux qui nous occupent aujourd'hui ne font pas exception.

De nombreux imprévus mentionnés dans le préavis sont apparus, générant beaucoup de travaux supplémentaires prolongeant significativement le planning initial, et provoquant par conséquent une importante augmentation des coûts.

La Commission des finances regrette cet état de fait mais comprend que ces surcoûts étaient inévitables au vu notamment des photos édifiantes figurant en annexe du préavis. Elle relève aussi que les travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention par l'ECA, montant à recevoir pas encore connu à ce jour.

En outre, pour ce qui concerne la partie fibre optique, la Commission salue le souci de la Municipalité de sécuriser la connexion informatique avec Pully en doublant la liaison et en saisissant l'occasion des travaux de fouille pour le faire. Elle relève que ces travaux n'étaient certes pas prévus initialement, mais qu'une réalisation *a posteriori* aurait généré des coûts bien plus élevés.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 09/2026** et vous propose de les accepter sans modification.

Pour la Commission des finances :

Christian MARREL
Président

Sakine UÇURUM PION

Olivier GUIGNARD

Daniele ANNESE

Amélie RAMONI-PERRET

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 17 mai 2026